



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL N° 038/2026

Séance du 19 Mai 2026

Nomenclature « actes » :
7.1 Décisions budgétaires

L'an 2026 le 19 Mai à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier CORBEAUX, Maire.

Date de convocation :

07/05/2026

Date d'affichage :

07/05/2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	23
Présents :	21
Pouvoirs :	2
Votants :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents :

MM. : CORBEAUX Didier, NARDUCCI Laura, ROUSIES Jérémy, LA GUERCHE Chrystel, LAURENT Jean-Christian, ABARO Nadège, MARIE Stéphane, WILMOTTE Christine, GREVREND Stéphane, HERBECQ Emmanuel, HASSAINI Lila, CROIX Jean-Marc, GHAFLA Nordine, PAUMAT AJAX Aude, GUEGANT Kathleen, OLIVIER Emmanuel, BROSGOL Laetitia, ELIE Inès, CROIX Evelyne, CHOINET Muriel, GERARDIN Frédéric, NEMES Mickaël, OURRAD Séverine.

Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :

M. GREVREND Stéphane à M. GHAFLA Nordine, Mme PAUMAT AJAX Aude à Mme LA GUERCHE Chrystel

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) non excusé(es) :

Secrétaire de séance :

Mme LA GUERCHE Chrystel

Objet : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025.

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2311-5 et R. 2311-11 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu la délibération n°007/2026 – Affectation anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026,
Vu le Compte Financier Unique 2025 approuvé par délibération n°037/2026 du Conseil Municipal de BOUSSOIS en date du 19 Mai 2026,
Vu l'état des reports d'investissements sur l'exercice 2025 s'élevant à **1 930 000,00 €** en dépenses et **1 802 950,00 €** en recettes,
Vu l'état du cumul des résultats 2025 qui présente un excédent de fonctionnement de **220 575,63 €** et un déficit d'investissement de **- 170 099,85 €**,
Considérant qu'il convient d'acter de manière définitive le résultat de l'exercice 2025 afin d'assurer la continuité du financement des opérations ;
Et sur proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire,

Propose :

- D'étudier la proposition d'affectation du résultat 2025 sur l'exercice 2026 comme détaillée ci-dessous :

RÉALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	Dépenses		Recettes		Total	
		A	3 400 263,71 €	G	3 502 111,66 €		G-A
	Section d'investissement	B	2 171 407,86 €	H	2 394 733,56 €	H-B	223 325,70 €
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 €	I	118 727,68 €	I-C	118 727,68 €
	Report en section d'investissement (001)	D	266 375,55 €	J	0,00 €	J-D	-266 375,55 €
	TOTAL (Réalisation + Report)	A+B+C+D	5 838 047,12 €	G+H+I+J	6 015 572,90 €		
RESULTAT CUMULE PAR SECTION	Section de fonctionnement	A+C	3 400 263,71 €	G+I	3 620 839,34 €	(G+I)-(A+C)	220 575,63 €
	Section d'investissement	B+D	2 437 783,41 €	H+J	2 394 733,56 €	(H+J)-(B+D)	-43 049,85 €
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D	5 838 047,12 €	G+H+I+J	6 015 572,90 €		
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0,00 €	K	0,00 €	K-E	0,00 €
	Section d'investissement	F	1 930 000,00 €	L	1 802 950,00 €	L-F	-127 050,00 €
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F	1 930 000,00 €	K+L	1 802 950,00 €		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	3 400 263,71 €	=G+I+K	3 620 839,34 €	=(G+I+K)-(A+C+E)	220 575,63 €
	Section d'investissement	=B+D+F	4 367 783,41 €	=H+J+L	4 197 683,56 €	=(H+J+L)-(B+D+F)	-170 099,85 €
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	7 765 047,12 €	=G+H+I+J+K+L	7 818 522,90 €		58 475,78 €
						Affectation au titre	170 099,85 €
						Report en fonctionnement 002 (Recettes)	58 475,78 €

Demande :

- Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'apurer le déficit d'investissement de l'exercice 2025 (170 099,85 €) en tenant compte des reports de l'exercice 2025 sur l'exercice 2026 (dépenses et recettes) en affectant une somme de 170 099,85 € à l'article 1068 excédents de fonctionnements capitalisés,
- **Décide** d'affecter le solde du résultat de fonctionnement, soit 50 475,78 € à l'article 002 excédents antérieurs reportés en section de fonctionnement de l'exercice 2026,
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le responsable du SGC d'Avesnes-sur-Helpe après exercice du contrôle de légalité de Madame la Sous-Préfète d'Avesnes-sur-Helpe.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,


Chrystel LA GUERCHE

Le Maire,




Didier CORBEAUX

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Boussois - Mairie
Utilisateur : UT_215901042 UT_215901042

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0382026
Objet :	DEL 038/2026 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-215901042-20260519-DEL0382026-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901042-20260519-DEL0382026-DE-1-1_0.xml	text/xml	893 o
Document principal (Délibération) Nom original : del0382026.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901042-20260519-DEL0382026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	814 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	21 mai 2026 à 13h20min08s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 mai 2026 à 13h20min11s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur BRUNO SPILMONT
En attente de transmission	21 mai 2026 à 13h20min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 13h20min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 13h20min25s	Reçu par le MI le 2026-05-21